

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 117 | 12-18 septembre 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 46 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

12 septembre : Gülser Yıldırım, une femme politique kurde emprisonnée, n'a pas été libérée bien qu'elle soit éligible à la libération conditionnelle.

13 septembre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a constaté des violations des droits dans l'emprisonnement des anciens juges Metin Özçelik et Mustafa Başer qui ont été arrêtés pour avoir décidé de libérer des prisonniers politiques en 2014.

14 septembre : Un hôpital d'Izmir a publié un rapport selon lequel Şerife Sulukan, une prisonnière souffrant de paralysie grave, est apte à rester en prison. Sulukan est une ancienne enseignante qui a été emprisonnée pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen.

14 septembre : La commission de surveillance des droits de l'homme du parlement n'a constaté aucune violation des droits dans le cas de Veysel Atasoy, un prisonnier politique décédé après avoir contracté le

Covid-19 derrière les barreaux. Emprisonné pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen, Atasoy a été menotté à son lit pendant 35 jours pendant son traitement à l'hôpital.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

12 septembre : La police d'Izmir a brièvement détenu quatre personnes qui protestaient contre le coût élevé de la vie pour les étudiants universitaires.

13 septembre : Le bureau du gouverneur d'Izmir a interdit un événement sportif organisé par l'association provinciale du barreau.

13 septembre : Le bureau du gouverneur de Şırnak a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

14 septembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 21 personnes jugées pour leur participation à une manifestation de la fête du Travail en 2021.

16 septembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP pour exiger l'enseignement de la langue maternelle des Kurdes, arrêtant neuf personnes.

16 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a condamné Yıldız Damla, membre d'une association créée pour la solidarité avec les personnes ayant perdu des proches dans le conflit dans le sud-est majoritairement kurde, à six ans et trois mois pour terrorisme. Le jugement est intervenu après qu'une Cour d'appel a annulé la même peine qui avait été précédemment prononcée contre Damla.

16 septembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation ouvrière, détenant brièvement 30 personnes.

16 septembre : La police d'Istanbul a arrêté cinq personnes qui protestaient contre la détention de deux politiciens de gauche.

16 septembre : Le bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

17 septembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre des prisonniers malades, détenant brièvement sept personnes.

18 septembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation ouvrière, détenant brièvement une personne.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

12 septembre : Les procureurs de Diyarbakır ont ouvert une enquête sur le politicien de l'opposition Neval Bilek pour avoir prétendument diffusé de la propagande terroriste dans une interview qu'il a accordée à une chaîne de télévision en langue kurde.

12 septembre : La police d'Istanbul a retiré une banderole d'un parti d'opposition qui critiquait le gouvernement et a arrêté le politicien local Mustafa Can Kapan pour avoir résisté au retrait. Kapan aurait fait l'objet d'une enquête en raison de la banderole et a été convoqué pour un interrogatoire le 15 septembre.

12 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse Etkin (ETHA).

13 septembre : Le journaliste Sinan Aygül a été emprisonné après avoir refusé de payer une amende qui lui avait été infligée pour avoir insulté un député du parti au pouvoir.

13 septembre : Un procureur d'Istanbul a inculpé l'acteur İlyas Salman, réclamant jusqu'à deux ans de prison pour avoir prétendument dénigré la nation dans une vidéo qu'il a publiée sur les réseaux sociaux.

13 septembre : Le département antiterroriste de la police d'Istanbul a convoqué l'avocate des droits de l'homme Eren Keskin pour un interrogatoire sur une réponse à l'un de ses tweets.

13 septembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à trois rapports sur des interdictions d'accès antérieures imposées sur des allégations liées à la dette municipale dans la province.

14 septembre : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation de la radiodiffusion en Turquie, a imposé des amendes et une interdiction temporaire de diffusion à la chaîne de télévision pro-opposition Halk en raison de sa couverture de la remise de la dépouille d'un jeune homme kurde à son père.

14 septembre : Un député de l'opposition a rapporté qu'un total de 9 168 poursuites pénales ont été ouvertes contre des personnes accusées d'avoir insulté le président l'année dernière et que 305 mineurs ont comparu devant le tribunal pour insulte au cours de la période.

14 septembre : La Cour constitutionnelle a jugé que le bureau du gouverneur de Muğla avait violé la liberté d'expression de la documentariste Nejla Demirci en refusant de l'autoriser à tourner un documentaire sur deux anciens fonctionnaires licenciés pendant l'état d'urgence de 2016-2018.

15 septembre : Un tribunal d'Elazığ a condamné un homme du nom de Yusuf Güneş à un an, six mois et 22 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir publié une vidéo de personnes chantant en kurde sur les réseaux sociaux.

15 septembre : La police de Mersin a arrêté 10 employés de la municipalité locale dirigée par l'opposition, accusés de diffuser de la propagande terroriste. Les détenus ont été libérés le lendemain.

15 septembre : Un tribunal d'Istanbul a infligé une amende à l'ancien député de l'opposition Berhan Şimşek pour ses remarques dans une émission de télévision.

15 septembre : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur plusieurs utilisateurs de médias sociaux pour avoir prétendument insulté le président dans des vidéos satiriques.

16 septembre : La direction des communications de la présidence a révoqué la carte de presse permanente du journaliste Tuğrul Eryılmaz, invoquant des raisons de sécurité nationale.

16 septembre : Le Media Freedom Rapid Response (MFRR) a publié un rapport faisant état de 71 violations de la liberté de la presse en Turquie au cours du premier semestre de l'année.

17 septembre : La police de Sivas a agressé physiquement le journaliste Hüsnü Ümit Avcı qui filmait un immeuble en feu.

17 septembre : Les procureurs d'Ankara lancent une enquête sur le journaliste Mustafa Mert Bildircin accusé d'avoir insulté le président en raison d'un reportage sur les relations du gouvernement avec les sectes religieuses.

18 septembre : La police de Muğla a brièvement détenu le politicien local de l'opposition Mürsel Yüksel à cause d'une banderole accrochée à un bâtiment du parti. La banderole a été retirée sur ordre des procureurs locaux.

LIBERTÉ DE RELIGION

13 septembre : L'Initiative pour la liberté de croyance a publié un rapport qui a révélé 29 crimes de haine à motivation religieuse en Turquie en 2021. Les incidents visaient principalement les alévis et les chrétiens, selon le rapport.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

13 septembre : Des rapports indiquent que les autorités maintiennent en détention des personnes pour avoir prétendument utilisé ByLock, une application de messagerie que les autorités interprètent comme une preuve d'appartenance au mouvement Gülen, malgré un précédent arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme selon lequel l'utilisation de l'application ne peut en elle-même être admise comme preuve pénale.

13 septembre : Des documents relatifs à un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ont révélé que la Turquie avait soumis à la Cour des documents fabriqués pour justifier la détention provisoire des anciens juges Mustafa Başer et Metin Özçelik.

15 septembre : Les autorités ont refusé une allocation d'invalidité à un enfant de 15 ans gravement handicapé et autiste dont le père avait été précédemment renvoyé de la fonction publique en raison de liens présumés avec Gülen.

17 septembre : Un procureur de Denizli n'a été suspendu que trois mois après qu'il a été révélé qu'il filmait secrètement ses rapports sexuels avec des femmes impliquées dans ses enquêtes, puis faisait chanter ces femmes.

MINORITÉ KURDE

12 septembre : Gülser Yıldırım, une femme politique kurde emprisonnée, n'a pas été libérée bien qu'elle soit éligible à la libération conditionnelle.

12 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse Etkin (ETHA).

13 septembre : Des membres d'une famille kurde d'Aydın sont agressés par des habitants locaux.

13 septembre : La police de Mersin a arrêté le politicien kurde local Metin İnci. Le 16 septembre, İnci a été arrêté par un tribunal.

14 septembre : Un groupe de travailleurs kurdes est agressé par des habitants de Mersin.

15 septembre : Un tribunal d'Elazığ a condamné un homme du nom de Yusuf Güneş à un an, six mois et 22 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir publié une vidéo de personnes chantant en kurde sur les réseaux sociaux.

15 septembre : Les gardiens d'une prison d'Ankara ont verbalement menacé le détenu Murat Bilger pour avoir parlé en kurde au téléphone avec sa famille.

16 septembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP pour exiger l'enseignement de la langue maternelle des Kurdes, arrêtant neuf personnes.

16 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a condamné Yıldız Damla, membre d'une association créée pour la solidarité avec les personnes ayant perdu des proches dans le conflit dans le sud-est majoritairement kurde, à six ans et trois mois pour terrorisme. Le jugement est intervenu après qu'une Cour d'appel a annulé la même peine qui avait été précédemment prononcée contre Damla.

CONDITIONS CARCÉRATIVES

12 septembre : Les images d'un prisonnier de 70 ans amené menotté à l'hôpital de Mardin ont suscité une large réaction du public.

13 septembre : La Cour constitutionnelle a constaté des violations des droits dans le cas d'une administration pénitentiaire qui a imposé une sanction disciplinaire à un détenu après avoir lu sa requête au ministère de la Justice.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

13 septembre : Les garde-côtes turcs ont annoncé que six migrants, dont deux bébés, sont morts en mer après que la Grèce les a refoulés dans les eaux turques de la mer Égée.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

15 septembre : Les gardiens d'une prison d'Ankara ont verbalement menacé le détenu Murat Bilger pour avoir parlé en kurde au téléphone avec sa famille.

17 septembre : La police d'Izmir a maltraité trois personnes qui ont été arrêtées pour avoir été impliquées dans une attaque armée.

17 septembre : La police de Sivas a agressé physiquement le journaliste Hüsnü Ümit Avcı qui filmait un immeuble en feu.